

Octobre 2022

Bulletin municipal

Le Feuchyssois

Vie culturelle

Vie municipale

Vie associative

n°92

HORAIRES D'OUVERTURE MAIRIE

Lundi
8h00-12h00
13h30-17h00

Mardi
8h00-12h00
13h30-17h00

Mercredi
8h00-12h00

Judi
8h00-12h00
13h30-17h00

Vendredi
8h00-12h00
13h30-16h30

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Mardi
16h30-18h00

Mercredi
10h30-12h00
14h30-18h00

Judi
15h00-18h00

Samedi
10h00-12h00

Fermée le samedi matin durant les vacances scolaires

CCAS

Rendez-vous
à privilégier au :
03.21.21.45.00

PERMANENCES DES ÉLUS

Sur rendez-vous au :
03.21.21.45.00

SOMMAIRE

Vie Feuchyssoise p 4 à 14

Hommage à Pauline NAYET p 4

Renouvellement du Conseil Municipal p 4

Budget Primitif 2022 p 5

Recensement de la population p 5

Fleurissement de la commune p 6

Commémoration du 8 mai p 6

Ducasse p 7

Fête des voisins p 7

Fête des mères p 8

«Faîtes» de la musique p 9

Fête Nationale p 10

Enfance et jeunesse p 11

Fête des Nouvelles Activités Périscolaires p 11

Fête de l'école Joël COUVREUR p 12

Accueil de Loisirs de l'été p 13

CCAS p 14

Aide à l'énergie p 14

Aide aux activités sportives et culturelles p 14

Vie associative p 15

Les anciens combattants p 15

Les épis de blé de l'Union Féminine p 15

Vie culturelle p 16 à 17

Le retour de l'Heure du conte p 16

Le prêt de liseuses p 16

Pour suivre l'actualité de la médiathèque p 16

Ateliers de linogravure p 17

Informations municipales p 18 à 19

Droit d'expression des élus p 18

Plateforme publique du bénévolat p 18

Plateforme des aidants de l'Arrageois p 18

Rénover sa maison p 19

La cueillette aux champignons p 19

Bloc Notes p 20

[Edito]

Chères Feuchyssoises, chers Feuchyssois,

Vous me permettez, tout d'abord, de souhaiter en votre nom à nos professeurs et élèves de nos écoles élémentaires, une très bonne rentrée scolaire 2022.

C'est après deux années très difficiles que les sujets angoissants et préoccupants ne manquent pas pour chacun d'entre nous. Ils demeurent nombreux : le pouvoir d'achat, les crises énergétiques et économiques, le réchauffement climatique, la guerre d'Ukraine, aux portes de l'Europe... En résumé, une situation géopolitique tendue et instable que je suis avec beaucoup d'attention.

Malgré cette ambiance morose, nous avons maintenu des activités festives dans notre commune. Ce sont des moments importants où les différentes générations se retrouvent pour oublier un temps les problèmes du quotidien, pour rire et cultiver le bien-vivre ensemble. Chacun a pu trouver sa place avec : la ducasse, la fête des voisins, les concours de pétanque, la « faites » de la musique et le bal, le feu d'artifice, la brocante des 13 et 14 juillet, avec pour seule exception : le spectacle, par souci d'économie.

« FEUCHY, UN CADRE DE VIE PROPICE A L'EPANOUISSEMENT DE SES CONCITOYENS »

Après avoir été examiné par la Commission des finances, le Budget Primitif communal 2022 a été voté, à l'unanimité, par les membres présents ou représentés du Conseil Municipal.

En dépit du contexte international compliqué et même si les nouvelles lois, les contraintes administratives, les délais incompressibles pour instruire les dossiers, les demandes de subventions, les négociations avec des tiers, retardent de façon significative les programmes importants, soyez convaincu(e)s que les élus contrôlent, maîtrisent les dépenses de fonctionnement et poursuivent studieusement tous les projets d'investissement qui concernent l'avenir de FEUCHY et de ses habitants.

Je vous invite maintenant à consulter le bloc-notes qui vous permettra de découvrir les nombreux événements et manifestations à venir, qui font que Feuchy demeure un village dynamique et attractif, où il fait bon vivre.

Je vous souhaite à tous et à toutes une très bonne lecture de ce Feuchyssois.

Avec tout mon dévouement,



Votre Maire,
Roger POTEZ,
Conseiller Communautaire,
Vice-Président du SCOTA.

HOMMAGE À PAULINE NAYET



Chères Feuchysoises, chers Feuchysois,
 Nous avons tous été choqués par la disparition accidentelle de Pauline NAYET, 2^{ème} Adjointe, notre collègue et amie. Il est difficile, dans ces circonstances, de trouver les mots justes pour lui rendre hommage.
 Passionnée par les animaux et la moto, très impliquée dans l'environnement et la communication au sein de la commune, Pauline était une personne déterminée et sincère. Son sourire, son humour, sa bienveillance et toutes ses autres qualités professionnelles et personnelles la rendaient unique. Son souvenir restera gravé dans nos mémoires. Nous renouvelons nos très sincères condoléances à toute sa famille.

RENOUVELLEMENT DU CONSEIL MUNICIPAL

Pour faire suite au décès de Madame Pauline NAYET, 2^{ème} Adjointe, Monsieur Roger POTEZ, Maire, a convoqué le Conseil Municipal courant septembre. Ce dernier ne comportant plus que 14 membres alors que son effectif légal est de 15 membres, il a fallu procéder à l'installation d'un nouveau Conseiller Municipal. Conformément à l'article L.270 du Code électoral, il s'agit du candidat suivant immédiatement le dernier membre élu de la liste majoritaire issue des dernières élections municipales de juin 2020, à savoir Monsieur Jean BERGHE.

Une élection a été organisée au sein du Conseil pour désigner une 3^{ème} Adjointe. Madame Mélanie BECU a été élue à la majorité pour occuper ce poste.

Le Conseil Municipal se compose à présent comme suit :

MAIRE	Roger POTEZ
1 ^{er} ADJOINT	Jean-Luc PECQUEUR
2 ^{ème} ADJOINT	Serge CHIVOT
3 ^{ème} ADJOINTE	Mélanie BECU
CONSEILLÈRE	Laurence JOSSEE
CONSEILLÈRE Déléguée	Christelle PISZCZEK
CONSEILLER Délégué	Jean-Michel GIVRY
CONSEILLÈRE	Béatrice BOUTEMY-MARTIN
CONSEILLER	Didier LANCEL
CONSEILLÈRE	Corinne MOUQUET
CONSEILLER	Olivier DUBLEUMORTIER
CONSEILLER	Jean BERGHE
CONSEILLER	Frédéric RICHARD
CONSEILLÈRE	Christine BOULOGNE
CONSEILLER	Bruno CREPIN



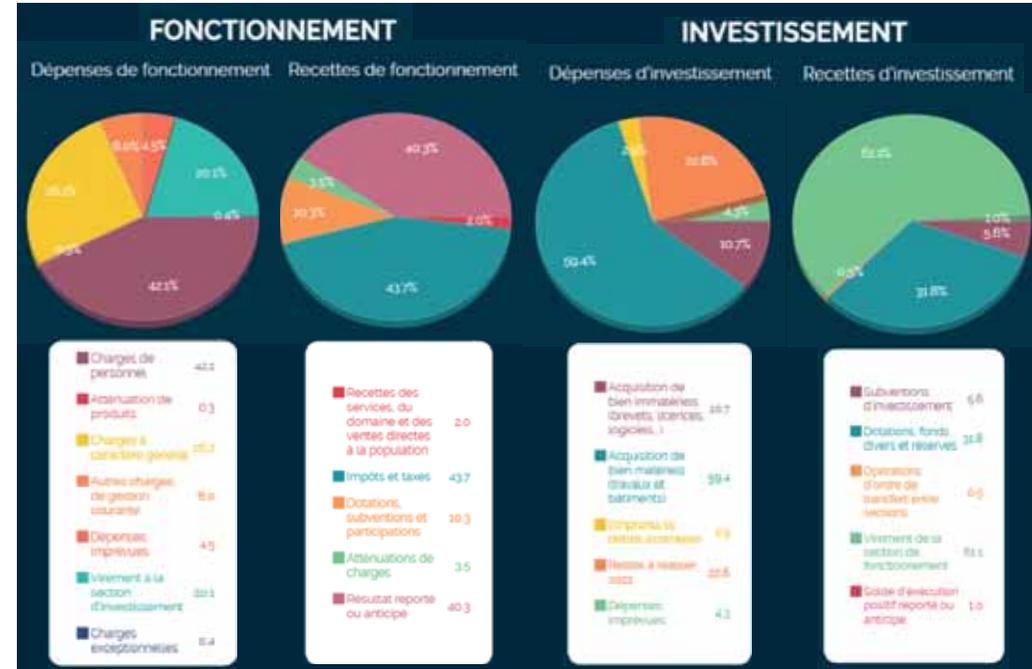
Mélanie BECU
3^{ème} Adjointe



Jean BERGHE
Conseiller Municipal

BUDGET PRIMITIF 2022

Le Budget Primitif (BP) est l'acte fondamental de la gestion financière communale. Les lignes budgétaires votées par le Conseil Municipal déterminent les dépenses prévues ainsi que les recettes attendues. Elles peuvent évoluer par le vote de décision(s) modificative(s). Le BP comprend deux sections budgétaires : la section de Fonctionnement et la section d'Investissement. Le 16 avril, le Conseil Municipal, réuni en séance ordinaire, a voté son Budget Primitif (BP) 2022, à l'unanimité de ses membres présents ou représentés.



RECENSEMENT DE LA POPULATION

Dans les prochains mois, nous procéderons au recensement de la population pour l'ensemble des habitants de notre commune. Nous attirons votre attention sur l'enquête d'utilité publique, obligatoire, réalisée tous les 5 ans à la demande de l'INSEE, qui se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023.

Le recensement permet d'établir des statistiques indispensables pour calculer la participation de l'Etat au budget des collectivités et aide administrations et professionnels à considérer le besoin de la population en matière d'équipement collectif.



Pour tout renseignement, vous pouvez contacter le coordonnateur communal, Sandrine LE STRAT, au 03.21.21.45.00.

FLEURISSEMENT DE LA COMMUNE

Chaque fin de printemps, à la demande de la municipalité, l'équipe des services techniques met tout en œuvre pour embellir la commune en parant les massifs et les jardinières d'une multitude de fleurs, toutes plus belles les unes que les autres ! Félicitations à eux.



Les Feuchyssois ont eux aussi contribué à cet embellissement de FEUCHY en participant au concours des maisons fleuries.

COMMÉMORATION DU 8 MAI



célébrer le 77^{ème} anniversaire de l'armistice de 1945.

Pour honorer les disparus de la Seconde Guerre Mondiale, Roger POTEZ, Maire de FEUCHY et Monsieur Michel LEBLOND, Président de l'association des anciens combattants de FEUCHY, accompagnés de Jenny DISSAUX ont déposé, sous un ciel ensoleillé, des gerbes de fleurs au pied de la stèle. Le conseil municipal et les anciens combattants s'étaient ensuite respectueusement salués.

La célébration de l'armistice permet d'accomplir le devoir de mémoire et nous rappelle à quel point la paix est précieuse.



Pour rendre hommage aux enfants de FEUCHY « Morts pour la France », la population fut invitée, pour le 8 mai, à se recueillir en mémoire de ceux dont les noms sont gravés sur le monument aux morts de la commune. Cette fois encore, une cérémonie du souvenir a donc eu lieu pour



LA DUCASSE



Après deux ans d'absence, la ducasse a enfin fait son grand retour à FEUCHY ! Les esprits étaient en effervescence, les enfants trépassaient à l'idée de pouvoir à nouveau s'amuser dans les manèges et se régaler avec les confiseries vendues sur les stands. Le week-end du 6 au 10 mai, le beau temps était au rendez-vous et c'est sous un soleil radieux que les habitants ont profité de l'ambiance festive qui animait la place de la mairie. Au milieu des cris euphoriques des plus petits se mêlaient rires et conversations enthousiastes : ce joyeux rendez-vous annuel avait manqué à la population et à la vie de la commune. Pour faire perdurer la tradition, les jeunes Feuchyssois ont pu bénéficier, comme à l'accoutumée, de tickets de manèges offerts le lundi par le Maire ainsi que les membres du Conseil Municipal. Un geste apprécié, qui a participé à la réussite de cette belle fête de village.



LA FÊTE DES VOISINS



La fête des voisins était enfin de retour le vendredi 20 mai dernier. Elle était attendue avec impatience et ce fût l'occasion de charmantes retrouvailles. L'objectif de cette fête est d'encourager la convivialité dans les voisinages et de bâtir ensemble une vie de quartier plus chaleureuse et humaine.

Dans une société, où se développe parfois le repli sur soi et la peur de l'autre, cette réunion peut démontrer, autour d'un barbecue, que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble, et insuffle une solidarité de proximité au quotidien.

LA FÊTE DES MÈRES

Le vendredi 27 mai 2022, à l'occasion de la fête des mères, la Municipalité a honoré les mamans Feuchysoises.



Après le discours de Monsieur le Maire, les élus ont offert aux mamans présentes et munies d'un coupon, une « pépéromie rouge », jolie plante d'intérieur aux feuilles bicolores vertes et rouges carmin. Toutes ces mamans ont ainsi pu partager un moment convivial.



«FAITES» DE LA MUSIQUE

L'ÉCOLE DE MUSIQUE

Sous un beau soleil, les élèves de l'école de musique de FEUCHY se sont produits le 20 juin à l'occasion de la fête de la musique. Le public était au rendez-vous.

Petits et grands ont pu se produire devant une soixantaine de personnes. Pour certains, c'était une grande première ! Nous avons pu entendre des musiques de films, des comptines, de la variété ou encore du djembé interprété par la classe d'éveil musical. Une représentation qui aura donné envie à certains de s'inscrire dès la rentrée prochaine ...



LA SOIRÉE DANSANTE

Le 21 juin, les festivités ont repris de plus belle avec une soirée animée par MSN Événementiel, organisée par la mairie avec la participation de l'Union Féminine. Les habitants sont venus profiter dans une atmosphère chaleureuse de la buvette, de la petite restauration et de la piste de danse. A partir de 22H, une mousse party a été lancée pour le plus grand plaisir des petits et des grands aussi.



LA CÉLÉBRATION DE LA FÊTE NATIONALE

Cette année, les Feuchyssois ont pu célébrer joyeusement la Fête Nationale. Avec grand plaisir, les habitants ont participé aux différentes festivités organisées par la mairie. Le 13 juillet, le bal coutumier avait lieu dans la cour de l'école Joël COUVREUR, une soirée dansante à l'ambiance chaleureuse où se mêlaient musique, rires et cris joyeux. A 23h, chacun a pu admirer le feu d'artifice qui a été tiré depuis le stade André GORLIER.



Le lendemain, à partir de 5h30, arrivaient déjà les premiers exposants de la brocante du 14 juillet. Les brocanteurs étaient nombreux au rendez-vous et le temps était radieux, pour le plus grand plaisir des chineurs qui en ont profité dès 8h.

En fin de matinée s'est déroulé le dépôt de gerbe au monument aux morts par Monsieur le premier Adjoint au Maire, Jean-Luc PECQUEUR, et Monsieur Michel LEBLOND, Président des Anciens Combattants de FEUCHY. Une soirée et une journée riches en animation, qui ont rappelé encore une fois comme il était bon de se retrouver pour partager des instants conviviaux.



LA FÊTE DES NAP

Afin de clôturer l'année scolaire 2021-2022, les enfants inscrits aux Nouvelles Activités Périscolaires ont pu faire découvrir à leurs parents, les différents ateliers proposés durant l'année. Les familles ont pu regarder une exposition de travaux manuels, contempler le magnifique jardin et encourager les enfants lors d'une démonstration de danse, de musique et de théâtre. Ce moment s'est clôturé par un moment convivial où parents, enfants, animateurs ont pu échanger, partager autour d'un goûter. Rendez-vous l'année prochaine pour de nouvelles aventures...



AU REVOIR, MADAME DAMAY

Cette fin d'année scolaire s'est terminée sur une note d'émotion : Madame DAMAY, institutrice des GS – CP, présente à l'école maternelle Joël COUVREUR depuis 19 années, a quitté FEUCHY pour aller enseigner dans une autre commune. Bien que son départ nous attriste, nous lui souhaitons le meilleur et nous espérons qu'elle s'épanouira dans son nouveau poste. Merci pour le temps consacré à notre école et à nos enfants, au revoir, Madame DAMAY !

LA FÊTE DE L'ÉCOLE JOËL COUVREUR

C'est sous une chaleur écrasante, le matin du samedi 18 juin qu'a eu lieu l'incontournable fête de l'école publique Joël COUVREUR. Un rendez-vous qui a réuni de nombreux parents et grands-parents venus assister aux numéros de danse de leurs petits artistes en herbe. Ce spectacle fut l'occasion de rassembler tous les acteurs de l'école (enfants, parents, équipe pédagogique, Maire et conseillers municipaux ...) pour un joli moment d'échange convivial en musique.



Pendant l'entracte les élèves de CM2, pour qui cette fête d'école était la dernière, ont tous reçu un présent de la part de la municipalité. Cette attention a également été portée aux CM2 de l'école Notre Dame du Bon Conseil. Cette année, la Commission Enfance Jeunesse a souhaité adapter les cadeaux aux besoins des collégiens d'aujourd'hui et, après concertation et réflexion, a choisi ce qui, selon elle, leur serait le plus utile. Le paquet contenait donc une clé USB de 8Go, un guide de conversation pour la pratique de l'anglais ainsi qu'un beau stylo, qui leur ont été distribués par Monsieur le Maire et les Conseillers Municipaux afin de leur souhaiter une excellente réussite dans leur future scolarité.



La matinée s'est terminée dans la bonne humeur et toutes les personnes présentes sont reparties en se souhaitant de bonnes vacances.

L'ACCUEIL DE LOISIRS DE L'ÉTÉ

Cet été, l'Accueil de Loisirs a fonctionné du 11 juillet au 12 août inclus. Durant ces 5 semaines, l'équipe d'animation a concocté un programme riche et varié. Des ateliers ludiques, manuels, culturels, artistiques ont été proposés aux enfants. Petits et grands ont eu la chance de participer aux grands-jeux, très inventifs, préparés par l'équipe d'animation. Le musée vivant, les olympiades, le casino et même les enfants sont devenus acteur le temps d'une enquête policière. Ils ont pu fabriquer un herbarier, un photobooth, une création nébuleuse... L'atelier culinaire a fait également son effet, les petits cuistos ont pu préparer des crêpes, des roses des sables, une salade de fruits, des cookies et du gâteau à la banane.



Les sorties étaient en parfaites adéquation avec le thème choisi « La nature et l'espace ». Pour les sorties culturelles, les enfants sont allés au Forum des sciences, au Rucher Neuvilleois, au Quiz Boxing Disney, la compagnie l'Îlot percus est venue sur le centre faire une sensibilisation sur l'environnement. Pour les sorties ludiques, les enfants sont allés au Parc de Bagatelle, à la piscine, à l'Escape Game, à Funny Parc, à Cit'Loisirs.... Parents et enfants ont été ravis du programme mis en place, même si les contraintes sanitaires sont venues perturber le planning des campings, les enfants ont profités différemment et se sont bien amusés.

AIDE AUX ACTIVITÉS SPORTIVES ET CULTURELLES

Cette aide est un nouveau dispositif mis en place par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) afin de favoriser l'accès des jeunes Feuchyssois(es) aux activités sportives et culturelles.



À QUI S'ADRESSE-T-ELLE ?

Elle concerne les jeunes âgés de 3 à 16 ans dans l'année civile et domiciliés à FEUCHY. Le dispositif est valable pour l'année scolaire en cours. La demande doit être déposée avant le 30 septembre de chaque année. Chaque famille peut en bénéficier dans la limite d'une activité par an et par enfant.

COMMENT EN PROFITER ?

La famille choisit une activité dans une association sportive ou culturelle à but non lucratif (type loi 1901). Elle paie le montant total dû pour cette activité. Le dossier de demande d'aide est retiré en mairie, rempli et déposé au CCAS avec les pièces justificatives. Après instruction définitive du dossier, le CCAS verse à la famille une participation financière par mandat administratif.

AIDE À L'ÉNERGIE

Jusqu'au 30 novembre, une aide à l'énergie peut vous être accordée si vous rencontrez des difficultés pour le financement de votre chauffage. Pour les Feuchyssois âgés de 62 ans et plus, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une assistance. Cette aide est proposée une fois par an et par foyer. Un dossier est à retirer en mairie auprès de Madame Sandrine LE STRAT, responsable du CCAS de FEUCHY.



LES ANCIENS COMBATTANTS DE FEUCHY

Les anciens combattants de 1945, s'unissent aux poilus survivants pour constituer un groupement départemental. Marc SCAILLEREZ lui-même ancien combattant de Verdun et proche du Général DE GAULLE, préside la section jusqu'en 1960. Le flambeau est repris par Henri LEFRERE jusqu'en 1966, puis Henri BARBET LOIR.

Le nombre des anciens combattants aurait dû diminuer au fil des années. Malheureusement, les événements d'Afrique du Nord n'ont pas arrangé les choses. Léopold CAUPIN y laissa la vie en 1959. Les anciens combattants d'Afrique du Nord reprennent le flambeau en 1984.



Le Président Eugène BOUCQ dépose de nouveaux statuts pour la section de FEUCHY. Ensuite Joseph CAUPIN, puis Marc HARBONNIER, et aujourd'hui Michel LEBLOND président la section. En 2016 à la demande des anciens combattants, le Maire Roger POTEZ et le Conseil Municipal offrent deux nouveaux drapeaux en mémoire des guerres 14/18 et 39/45. Les anciens sont exposés à la salle du Conseil. Au plus fort des effectifs, le nombre était de 40 personnes ; nous sommes aujourd'hui 10, un peu plus hors section ; l'âge moyen est de 83 ans. En 2018 s'est déroulé le centenaire de la guerre de 14/18. Plusieurs événements ont eu lieu dans la commune : expositions sur la guerre, illumination des cimetières militaires anglais et français. Une messe est également célébrée en l'Eglise Notre Dame du Bon Conseil. Malgré un temps pluvieux, de nombreuses personnes assistent à cet hommage, suivi de dépôts de gerbes aux monuments aux morts et cimetière anglais. En 2020/2021, la COVID 19 a perturbé les manifestations patriotiques. Dans les années à venir, ce sera aux jeunes de reprendre le flambeau pour que continue le devoir de mémoire.

Le Président, Michel LEBLOND.

LES ÉPIS DE BLÉ DE L'UNION FÉMININE



Nous remercions toutes les personnes qui ont réservé à Sandrine et Pierrette un très bon accueil lors de leur passage pour la vente des bouquets d'épis de blé.

L'Union Féminine de FEUCHY
Horaires du club : le jeudi, 14-17h.

La légende des 7 épis de blé
Les bouquets de 7 épis cueillis le jour de la St Jean porte bonheur à son détenteur et lui assure prospérité, pain, travail et argent tout au long de l'année.

L'HEURE DU CONTE



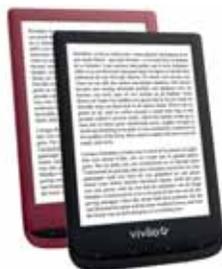
Depuis la rentrée, l'Heure du conte est de retour ! Camille fait la lecture de jolis albums drôles ou émouvants pour les enfants de 3 à 9 ans. Venez assister à l'Heure du conte à la médiathèque de FEUCHY, le mercredi ou le samedi, selon les dates proposées sur le site internet et le Facebook de la Médiathèque. Pensez à vous inscrire* directement auprès de Camille en bibliothèque ou par téléphone : ne ratez pas la prochaine belle histoire !

** Pas de nombre limité de places, les inscriptions servent uniquement à adapter le contenu de la lecture en fonction de l'âge des enfants.*



LE PRÊT DE LISEUSES

Comme vous le savez, la Médiathèque Départementale du PAS-DE-CALAIS donne accès, depuis décembre 2021, à ses ressources numériques aux adhérents de la Médiathèque Municipale de FEUCHY. Pour profiter pleinement de cette offre et de ses possibilités, il est possible d'emprunter des liseuses directement dans votre Médiathèque. Pour cela, rendez-vous sur place et faites-en la demande auprès de Camille qui vous expliquera les conditions de prêt et d'utilisation de ce matériel. Vous devrez signer une charte vous engageant à en prendre soin. Vous pouvez également venir à tout moment pendant les horaires d'ouverture (sauf évènement) pour une explication et une démonstration en direct du fonctionnement de la liseuse et de la marche à suivre pour l'emprunt d'un document numérique. Si les demandes sont nombreuses, des ateliers collectifs pourront également être organisés pour que tous puissent s'en servir sans difficulté.



SUIVRE L'ACTUALITÉ DE LA MÉDIATHÈQUE

Vous trouverez toutes les informations liées aux événements et activités ayant lieu à la Médiathèque sur sa page Facebook, son instagram et son site internet (<https://bibliothequefeuchy.opac-x.com/>). Vous pouvez également vous adresser à Camille directement en Médiathèque, ou par téléphone au 03.21.21.45.08 ou encore par mail : bibliotheque@feuchy.fr.



site internet

ATELIERS DE LINOGRAPHURE

Pratique de la linogravure à FEUCHY

Deux ateliers d'initiation à la linogravure ont eu lieu à la Médiathèque de FEUCHY, le samedi 8 octobre 2022. Ils étaient ouverts à tous, enfants et adultes, à partir de sept ans. L'artiste Cécile GHESQUIÈRE était présente pour donner les explications et accompagner chaque personne présente dans sa démarche de création. Tous les participants ont apprécié la découverte de cette discipline qu'ils ne connaissaient pas. Les enfants se sont amusés à multiplier les essais de motifs, d'impressions et de couleurs. Chacun est reparti avec de très belles productions. Certains travaux ont même été gardés pour être affichés à la médiathèque. Bravo à ces artistes en herbe et merci pour cette journée riche en enthousiasme !



Qu'est ce que la linogravure ?

La linogravure fait partie des techniques de gravure en relief. Comme pour la technique de la gravure sur bois, elle consiste à évider certaines parties d'une plaque de linoléum, puis à recouvrir d'encre les parties laissées intactes pour imprimer le motif qu'on a ainsi créé en l'appliquant sur du papier adapté. Comme si vous fabriquiez une sorte de très gros tampon.



Mais le linoléum, c'est quoi ?

Le linoléum est un matériau à base d'huile de lin, de poudre de liège, de gomme et de résine formant une plaque de quelques millimètres d'épaisseur, comme les revêtements de sol que pouvaient avoir vos grands-parents ! C'est donc une matière souple, plus facile à graver que le bois.



DROIT D'EXPRESSION DES ÉLUS

Cher-ère-s Feuchyssoi-se-s,

À l'heure où nous écrivons ce texte, nous apprenons avec peine la disparition prématurée de Pauline Nayet. Elle était une collaboratrice au sein du conseil municipal, intègre et à l'écoute de nos idées. Notre équipe gardera le souvenir d'une femme enthousiaste et dynamique et tient à exprimer à ses proches toute sa solidarité.

Or, si aujourd'hui nous sommes bien intégrés dans certaines commissions, nous souhaiterions réellement être consultés et avoir des retours sur les questions des festivités et des nouveaux projets. Autrement dit, la salle de javelot sera-t-elle aménagée en un lieu de vie partagé (cantine, centre de loisirs, salle occupationnelle) ? Où en sont les projets de béguinage et de salle des fêtes ? Les animations proposées par le centre de loisirs ont-elles plu aux enfants ? Les festivités de cet été étaient-elles à la hauteur vos attentes ?

Feuchy possède tant de ressources à exploiter : son patrimoine, ses équipements sportifs et de loisirs, ses forces vives : vous ! Nous sommes convaincus que nous pouvons faire plus encore, imaginant des animations en adaptées aux envies de tous !

F Richard, C Boulogne et B Crépin, élus, feuchyaucoeurdevosprojets@gmail.com

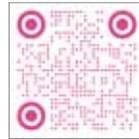
LA PLATEFORME PUBLIQUE DU BÉNÉVOLAT



Vous souhaitez en faire davantage pour les autres ? Vous voulez vous engager dans des actions bénévoles mais vous n'avez pas le temps ou vous ne savez pas comment vous y prendre ? Une plateforme numérique qui permet de devenir bénévole sur des actions ponctuelles ou durables dans une multitude de domaines tels que le sport, la solidarité ou l'insertion est disponible en ligne. Les informations concernant les différents événements et les places vacantes sont mises à jour en temps réel directement sur cette page internet.

Ce mode de fonctionnement facilite grandement les démarches et permet d'agir pour des causes diverses sans nécessairement s'engager sur le long terme dans un seul combat. Elle est donc idéale pour les personnes qui ne savent pas pour quelle lutte se mobiliser ou qui n'ont pas assez de temps pour se consacrer entièrement à une cause. Pour la commune, cette plateforme peut être utile lors de la préparation ou la gestion d'événements majeurs ou en cas d'événement soudain, nécessitant le déploiement de volontaires. Ce site internet peut offrir une forme souple et réactive de mobilisation solidaire.

Pour en savoir plus, vous pouvez vous rendre à l'adresse : <https://www.jeuxaider.gouv.fr/>



LA PLATEFORME DES AIDANTS DE L'ARRAGEOIS

Si vous aidez un proche dans le besoin, que vous l'assistez au quotidien parce qu'un soutien lui est nécessaire et que vous souhaitez gérer au mieux cette situation pour lui et pour vous, un accompagnement personnalisé est possible. La Plateforme des Aidants de l'Arrageois est une plateforme de soutien et de répit pour les aidants familiaux et proches aidants. Que la personne épaulée soit un adulte ou un enfant, qu'elle soit handicapée ou non, qu'elle vive à domicile ou en établissement, la plateforme vous accompagnera dans votre démarche.

Elle a pour objectifs de :

- Accueillir, informer, orienter, accompagner de manière personnalisée les aidants
- Favoriser le répit : proposer des solutions et permettre l'accès aux vacances et aux loisirs
- Mettre en place des formations pour faciliter la diffusion de connaissances et l'accès aux droits de l'aidant
- Proposer des activités sociales, culturelles et de loisirs au couple aidant/aidé



Adresse : 8 rue Grigny à ARRAS
lundi - vendredi : 9h-18h
samedi : 9h30-12h
tel : 03 21 23 48 88.

RÉNOVER SA MAISON



Rénover et améliorer la performance énergétique de son logement permet de mieux maîtriser son budget et d'éviter de se retrouver avec des factures de gaz, d'électricité ou de fioul trop importantes. Le coût de l'énergie étant de plus en plus élevé, les investissements en termes de rénovation thermique sont intéressants sur le long terme. Si la dépense peut paraître conséquente, les économies réalisées permettent en quelques années de rentabiliser son investissement. Ainsi, effectuer la rénovation énergétique de sa maison permet de diminuer sa dépendance vis-à-vis des fluctuations du prix de l'énergie.

Au-delà de réduire votre consommation, ces travaux peuvent également préserver votre santé. Les bénéfices dans ce domaine ne sont pas moindres, en améliorant le système de ventilation notamment, vous obtiendrez une meilleure qualité de l'air à l'intérieur et le risque de voir apparaître des moisissures diminuera.

Rénover son logement est plus facile qu'il n'y paraît, en étant bien accompagné. Les spécialistes de la Maison de l'habitat durable et le service de la Communauté Urbaine d'Arras, examinent le projet et le suivent de A à Z. Ils facilitent l'obtention des aides financières possibles, sous conditions.

CONTACT : Maison de l'habitat durable, CUA
La Citadelle, 146 Allée du Bastion de la Reine
0800 62 62 62 (numéro gratuit)
Lundi - vendredi : 9h à 12h30. En dehors de ces horaires, laissez un message en indiquant vos coordonnées pour pouvoir être rappelé.
habitat@cu-arras.org

LA CUEILLETTE AUX CHAMPIGNONS

C'est l'automne, la chasse aux champignons est ouverte !

Pour la cueillette, un petit équipement s'impose : des bottes, un couteau pour couper délicatement les champignons sous la volve et ... quelques bons gestes à adopter.

- 1 Renseignez-vous d'abord sur les lieux où il est possible de trouver le plus de champignons possibles.
- 2 Choisissez des champignons fermes, ni trop mûrs, ni trop vieux pour éviter toutes intoxications alimentaires
- 3 Eviter les sites pollués, comme les bords de route, qui peuvent contaminer les champignons
- 4 Prévoir un panier voire 2, pour dissocier les comestibles des spécimens douteux. Surtout pas de sac plastique !
- 5 Faire vérifier sa récolte par un pharmacien
- 6 Ne jamais consommer un champignon si vous avez le moindre doute
- 7 Les consommer dans les 2 jours, après les avoir gardés au réfrigérateur, et les manger cuits.

Quelle est la réglementation ?

La cueillette est soumise à certaines conditions. Dans une zone privée, les champignons appartiennent au propriétaire du sol. Il faut lui demander l'autorisation avant de les cueillir, ramasser avec parcimonie et respecter les lieux. Les forêts publiques appartiennent à l'État ou aux collectivités territoriales. La cueillette est donc réglementée par des arrêtés préfectoraux qui varient en fonction des forêts. Ils précisent notamment les jours et les heures de cueillette autorisés ou encore la quantité de champignons ramassés souvent limitée à un panier de 5 litres par personne et par jour.



Et pour terminer, une devinette : Comment appelle-t-on un passionné de champignons ?

mycophile

Des applications pour s'aider

Il est possible de partir à la cueillette des champignons, même si l'on n'y connaît rien ! En effet, des applications ont vu le jour pour nous permettre de reconnaître les espèces de champignons à partir d'une image et savoir ainsi s'ils sont comestibles ou pas. Attention cependant, ces applications, bien que pratiques, ne sont pas infaillibles. Elles ne doivent être utilisées qu'à titre consultatif.

[BLOC_NOTES]

DU 24 OCTOBRE AU 4 NOVEMBRE

Accueil de Loisirs sur les thèmes «l'Art et les Couleurs» puis «Halloween et le château hanté»

VENDREDI 11 NOVEMBRE

Commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918 à 11h, dépôts de gerbes au monument aux morts et au cimetière britannique, vin d'honneur à la salle des fêtes G. DANEL

VENDREDI 18 NOVEMBRE

Soirée Beaujolais de l'association «Rencontres et amitié», salle des fêtes G. DANEL

DIMANCHE 20 NOVEMBRE

Bourse aux jouets, aux vêtements et accessoires, organisée par la commune, de 9h à 13h, salle des fêtes G. DANEL

DISTRIBUTION DE SEL ET DE RATICIDE

Samedi 19 novembre 2022 de 8h30 à 12h, au local cyclo situé place de la mairie. Pour le retrait de sel de déneigement, veuillez vous munir d'un seau ou sac résistant.

DATES DE PASSAGE DE LA BALAYEUSE

21/10 18/11- 02/12- 16/12- 30/12

Afin de faciliter son passage, veuillez éviter de stationner vos véhicules le long des trottoirs.

DU 2 AU 4 DECEMBRE

Téléthon

DIMANCHE 4 DECEMBRE

Marché de Noël organisé par la commune, de 10h à 18h, salle des fêtes G. DANEL

VENDREDI 11 DECEMBRE

Bal country organisé par l'association «Keep it Country» de 12h30 à 19h, salle des fêtes G. DANEL

MERCREDI 14 DECEMBRE

Après-midi cinéma organisé par le COFF, salle des fêtes G. DANEL

SAMEDI 17 DECEMBRE

Distribution des colis aux aînés, salle des fêtes G. DANEL



RETROUVEZ-NOUS SUR NOTRE SITE
INTERNET ET SUR FACEBOOK



TÉLÉCHARGEZ L'APPLI !
PANNEAUPOCKET

Informe et Alerte les habitants